

Le régime fiscal de la Saskatchewan comprend deux éléments : l'un relatif aux bénéfices nets des sociétés et l'autre relatif aux bénéfices nets des particuliers. Les taux de l'un et de l'autre sont les mêmes que ceux qui s'appliquent en Alberta.

Le régime fiscal de la Saskatchewan comprend deux éléments : l'un relatif aux bénéfices nets des sociétés et l'autre relatif aux bénéfices nets des particuliers. Les taux de l'un et de l'autre sont les mêmes que ceux qui s'appliquent en Alberta.

Le régime fiscal de la Saskatchewan comprend deux éléments : l'un relatif aux bénéfices nets des sociétés et l'autre relatif aux bénéfices nets des particuliers. Les taux de l'un et de l'autre sont les mêmes que ceux qui s'appliquent en Alberta.

Le régime fiscal de la Saskatchewan comprend deux éléments : l'un relatif aux bénéfices nets des sociétés et l'autre relatif aux bénéfices nets des particuliers. Les taux de l'un et de l'autre sont les mêmes que ceux qui s'appliquent en Alberta.

Alberta

Le régime fiscal de l'Alberta comprend deux éléments : l'un relatif aux bénéfices nets des sociétés et l'autre relatif aux bénéfices nets des particuliers. Les taux de l'un et de l'autre sont les mêmes que ceux qui s'appliquent en Saskatchewan.